ROUSSEAUX, LACROIX. Vu l'heure avancée et l'intérêt de la question, un grand nombre de personnes présentes demandent que la discussion soit reprise au cours d'une séance ultérieure.

II.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1938.

Président : M. A. GIFFARD.

Membres présents. — MM. E. Albertini, D. van Berchem, H. Bernès, A. Boulanger, A. Bourgery, A. Boutemy, Mlle H. Boyer, MM. L. Cohn, A. Cordier, P. Cornu, P. Couissin, J. Cousin, A. Dain, P. Delacroix, L. Dor, M. Durry, A. Ernout, P. Faider, P. Favre, L. Ferté, A. Fouilhé, G. François, Mlle A. Freté, MM. A. Froidevaux, M. Gautreau, R. Georgin, A. Gerlo, Guignard, Mlles A. Guillemin, M. Guittet, MM. F. Laforgue, N. Laslo, E. Laterrade, P. Lester, Mlle A.-M. Malingrey, MM. J. Marouzeau, G. Mauger, Mgr J. de Mayol de Lupé, MM. J. Mellot, L. Mertz, P. Noailles, R. Noiville, Ch. Parain, L. Pichard, A. Pinaud, M. Poëte, J. Révil, Ch. Samaran, A. Toussaint, Mlles H. Veil, J. Vielliard, H. et J. Wuilleumier.

Communications du Bureau.

M. GIFFARD, président, fait part à la Société du décès, survenu brusquement, de P. Collinet, professeur à la Faculté de droit. Il retrace avec émotion les principales étapes de la carrière de ce savant qui, dès le début, a accueilli la fondation de la Société des Études latines comme un moyen de faire la liaison entre les études de droit romain et la philologie, et qui s'est employé à cette tâche avec tout son cœur.

M. MAROUZEAU rend compte de la séance semestrielle du Groupe romand, au cours de laquelle M. Oltramare, fondateur, a demandé à résilier ses fonctions de président en faveur de M. Ch. Favez, en donnant à cette proposition la valeur d'un hommage rendu à l'ami et au savant. M. Marouzeau, empêché d'assister à cette réunion, y a été remplacé par M. J. Cousin, qui a apporté à M. Oltramare les félicitations de la Société pour le titre de docteur *honoris causa* que lui a conféré l'Université de Lyon, et qui a invité le Groupe romand à l'excursion-congrès de Besançon projetée pour les vacances de Pentecôte.

M. MAROUZEAU salue au nom de la Société M. Paul FAIDER, présent à la séance, qui demande la parole pour une communication personnelle dont il demande que le texte figure au procès-verbal de cette séance.

Il est venu tout exprès, dit-il, pour « faire part à la Société de ce que M. Marouzeau a été nommé, par arrêté royal du 14 novembre 1938, che-

« valier de l'ordre de Léopold. Cette distinction, ajoute M. Faider, a été « décernée à M. Marouzeau en reconnaissance des services et des encou- « ragements qu'il n'a cessé de prodiguer aux jeunes latinistes belges « séjournant à Paris et fréquentant ses cours pratiques ; — en reconnais- « sance, aussi, de l'accueil qu'il a toujours réservé à nos compatriotes, « soit au sein de la Société des Études latines, soit dans le corps de la « Revue qu'il dirige ; — en souvenir, enfin, du voyage d'amitié accompli « cet été en Belgique par les membres de la Société, sous la conduite de « maîtres éminents. »

M. Marouzeau promet d'insérer docilement au procès-verbal ce texte trop flatteur, dit en quelques mots sa joie et sa fierté de cette distinction, dont il reporte le mérite sur la collaboration si cordiale et si efficace que lui apportent les membres de la Société. Il se plaît à voir consacrer par cette marque de faveur la liaison entre la science belge et la science française, et félicite M. Faider du concours efficace qu'il a lui-même toujours apporté à cette tâche.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. René Louis expose comment des recherches sur la bataille légendaire de Valbeton, que la chanson de geste de Girart de Roussillon place entre Vézelay et Pierre-Pertuis, l'ont amené à explorer des ruines que mentionne le trouvère, au bord de la rivière de Cure. Il s'agissait de thermes doubles — un balnéaire pour les hommes, l'autre pour les femmes — qui utilisaient des eaux salées dont l'existence dans le sous-sol est certaine. L'établissement, dans son état actuel, date du second siècle de notre ère, sauf quelques restaurations hâtivement faites au IIIe siècle, mais il succédait à une construction beaucoup plus simple qui datait du Ier siècle. La destruction finale par le pillage et l'incendie est imputable, d'après les séries monétaires retrouvées, à la grande invasion germanique de 276.

Les thermes faisaient partie d'une ville gallo-romaine qui s'étendait dans la vallée, à l'endroit où une ancienne piste gauloise venant de Bibracte traversait la Cure dans la direction d'Auxerre et de la vallée de l'Yonne. Ce *vicus* s'appelait d'après les textes les plus anciens (IXe siècle) *Vercellacus*, d'où est venu le nom de *Vézelay*. M. Louis évoque ce *vicus* en montrant successivement par un choix de projections ce qui a été retrouvé d'un temple de Vénus (tête de la déesse en marbre blanc, œuvre d'inspiration grecque du Ier siècle avant J.-C.), d'un temple de sources auquel succéda un oratoire chrétien au lieudit *La Corvée-Saint-Jean*, enfin des thermes des Fontaines-Salées. Les fouilles sont poursuivies régulièrement chaque année depuis 1934.

M. Giffard, président, félicite vivement M. René Louis non seule-

ment pour la science et le talent d'organisation qui lui ont permis d'orienter et de mener à bien des fouilles si importantes, mais aussi pour l'art avec lequel il a su dans un temps si limité les présenter et les illustrer.

M. Marouzeau souligne l'intérêt considérable des découvertes présentées ici, qui résument plusieurs publications importantes de M. René Louis, et se plaît à les situer dans le cadre de l'activité de la Société des Sciences archéologiques de l'Yonne, qui a reçu notre Société en 1934 à Semur et Alésia, et dont plusieurs membres sont présents à cette séance.

II. — M. Marouzeau fournit les préliminaires d'un échange de vues sur la question de *l'enseignement de la grammaire,* telle qu'elle est présentée dans les récentes instructions ministérielles.

Question préalable : Doit-on orienter l'enseignement de la grammaire en vue d'une connaissance étendue des formes, qui trouvera sa consécration dans la pratique du thème, — ou vers l'acquisition d'un minimum de notions, susceptible d'être complété à l'occasion par le recours aux manuels, et suffisant pour permettre la lecture des textes? Il semble que la préférence des maîtres soit pour un minimum de connaissances, mais sues imperturbablement.

Surtout les maîtres désirent que l'enseignement de la grammaire ne soit pas sacrifié au profit exclusif des « realia » et aussi de certains exercices pratiques générateurs d'un latin artificiel, mais surtout que l'apprentissage des formes soit accompagné d'explications.

Enfin, ils considèrent que, contrairement à ce que recommandent les Instructions ministérielles, l'explication des textes doit être prise comme l'occasion la plus favorable offerte à l'explication grammaticale.

Telles sont les vues qui paraissent se dégager de la discussion à laquelle prennent part, avec M. Marouzeau, MM. R. Georgin, G. Mauger, J. Bayet, M. Durry, et d'un exposé motivé que présente M. P. Couissin, tendant à la défense des exercices grammaticaux.

M. Marouzeau propose de remettre la suite de la discussion à une réunion ultérieure, qui sera organisée en commun avec l'*Association pour l'encouragement des études grecques.*

III.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
(10 décembre 1938).

Président : M. A. Giffard.

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.